

A&J BOURBON COMMERCE
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 20 Place du Général de Gaulle, 97460 ST PAUL

ACTE CONFIRMATIF DE LA CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Anthony ROBERT
Monsieur Jérémie RIVIERE

Agissant en qualité de seuls associés de la future société par actions simplifiée A&J BOURBON COMMERCE, au capital de 5 000 euros, dont le siège social sera fixé 20 Place du Général de Gaulle, 97460 ST PAUL,

Attestent

- Que suivant acte sous signature privée en date à ST PAUL du 01 juin 2026, il a été constitué la société par actions simplifiée A&J BOURBON COMMERCE ;
- Que la somme de 5 000 euros représentant le capital social a été déposé auprès de la société VINCENNES M&B NOTAIRES en date du 08/06/2026, ainsi qu'en atteste l'attestation de dépôt des fonds formant le capital social ;
- Que, par les présentes, les associés confirment l'existence de la société A&J BOURBON COMMERCE.

Fait pour servir et valoir ce que de droit
A ST PAUL
Le 10 juin 2026